

the Acid Rain pamphlets and buttons produced by the Federal Department of Environment.

As we understand it in New Brunswick, the problem of acid precipitation is not serious at this moment because of the geology of our Province, which is composed of shales, limestones and slates. The exception to this, and the most sensitive part of New Brunswick, is the southwest quadrant where there is a formation of the granites which are also found in the southern and sensitive portion of Nova Scotia. We understand that most of New Brunswick is not shown to be seriously affected by Acid Rain as yet, although this southwest portion appears to be very sensitive to change and could likely show impact in the near future.

There are several areas of concern, however; one of which is in the Saint John area, which is the location of the Coleson Cove coal generating plant operated by New Brunswick Electric Power Commission. This plant is operated on a "fuel switch" basis and burns oils having a high and low sulphur content depending on the wind direction. The problem in this area is that the Musquash River system is the water reservoir for the City of Saint John. The geology of the land adjacent to that is granite and has a low buffering capacity typical to this southwestern area. While there appears to be an area of limestone in that area which does buffer the acidic waters draining into the reservoir area, there could be direct health effects as a result of leaching of metals. We understand that studies are being carried out in this area and are concerned that the situation be closely monitored as the Acid Rain problem is not only an imported problem from Central Canada and the United States, but it is also locally induced by the Coleson Cove power plant.

The other point sources of emissions in New Brunswick would be the coal fired generating plants at Dalhousie, Newcastle and Grand Lake, and the oil fired generating plant at Courtney Bay, as well as the smelter in northeastern New Brunswick. Plans are also underway for the building of a zinc smelter in the northeastern part of the Province. While an environmental impact study is taking place there, we are extremely concerned that the best available technology be put in place at the time of the development. It is fair to say that we do have prevailing westerly winds and that the ocean can absorb high concentrations of acid precipitation. However, we also point out that local point sources contribute to local pollution, in some areas up to 30%. Further, both Newfoundland and P.E.I. could be affected by air currents from New Brunswick, which could also circle around back into New Brunswick, Quebec or the New England States. Not only are the winds generally prevailing, but they do most certainly blow in all other directions.

The Province of New Brunswick's Department of the Environment does have the power to control air standards in our Province, however we understand that they do not control sulphur emissions at the present time, and that there are very few monitoring devices presently in operation, and that most of these are Federally operated. We also understand that there

les pluies acides ainsi que des macarons provenant du ministère fédéral de l'Environnement.

D'après ce que nous pouvons comprendre, le problème des pluies acides n'est pas grave pour l'instant au Nouveau-Brunswick compte tenu des formations géologiques de notre province qui sont surtout constituées de schistes argileux, de gisements de calcaire et d'ardoise. Une seule région fait exception, la partie la plus névralgique du Nouveau-Brunswick; cette dernière est située dans le Sud-Ouest de la province, là où se trouve une formation de granite tout comme dans la partie sud, également la plus névralgique de la Nouvelle-Écosse. Nous comprenons que la majeure partie du Nouveau-Brunswick ne semble pas jusqu'à maintenant gravement touchée par les pluies acides bien que cette partie du Sud-Ouest semble très vulnérable au changement et pourrait vraisemblablement en ressentir très bientôt les effets.

Plusieurs régions nous donnent toutefois de l'inquiétude, notamment la région de Saint-Jean, là où se trouve la centrale thermo-électrique au charbon de Coleson Cove exploitée par la New Brunswick Electric Power Commission. Selon la direction du vent, la centrale est alimentée en un combustible dont la teneur en soufre peut être tantôt élevée tantôt faible. Le problème dans cette région, c'est que la rivière Musquash est le réservoir d'eau de la ville de Saint-Jean. La formation géologique du terrain adjacent à cette centrale est du granite ayant un faible effet tampon comme dans toute cette région du Sud-Ouest. Bien qu'il semble y avoir dans cette région des dépôts calcaires agissant comme dans les eaux acides qui s'écoulent dans le réservoir, la lixiviation des métaux pourrait être la cause directe de problèmes sanitaires. On nous a laissé entendre que des études sont présentement en cours dans cette région et il nous importe que la situation soit contrôlée de près, le problème des pluies acides ne provenant pas uniquement du centre du Canada et des États-Unis, mais également de la centrale thermo-électrique de Coleson Cove.

Les autres sources d'émission au Nouveau-Brunswick seraient les centrales électriques alimentées au charbon de Dalhousie, de Newcastle et de Grand Lake, la centrale électrique alimentée au mazout de Courtney Bay ainsi que la fonderie située dans la partie Nord-Est de la province là où est également prévue la construction d'une fonderie de zinc. Bien qu'on y procède à l'heure actuelle à une étude sur les répercussions écologiques, il nous importe au plus haut point que les meilleurs techniques soient utilisés à l'étape initiale. Il est juste de dire que nous avons surtout des vents d'ouest et que l'océan peut absorber de forte concentrations de pluies acides mais il faut toutefois ajouter que les sources locales contribuent à la pollution et ce jusqu'à 30% dans certaines régions. En outre, tant Terre-Neuve que l'Île-du-Prince-Édouard pourraient être touchées par des courants atmosphériques provenant du Nouveau-Brunswick, lesquels pourraient également décrire un cercle et souffler de nouveau sur cette province ainsi qu'au Québec et sur les États de Nouvelle-Angleterre. Les vents ne sont pas seulement dominants, ils soufflent dans toutes les directions.

Le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick est autorisé à contrôler les normes atmosphériques dans notre province; on nous a toutefois laissé entendre que tel n'est le cas à l'heure actuelle à l'égard des émissions de soufre et qu'il existe très peu d'appareils dont la plupart d'ailleurs appartiennent au gouvernement fédéral. On nous a également laissé